Image not found or type unknown

Loi sur le depot de bilan

Par **beugniet**, le **09/10/2010** à **20:09**

Bonjour,
je possède une Sarl qui se trouve en difficultées en ce moment, j'ai l'intention de déposé le bilan la semaine prochaine, je doit des charges sociales et un découvert a la banque;
J 'aimerai savoir si on peux par la même occasion me prendre mon camion de pizza qui se trouve en micro entreprise a mon nom.

J e vous remercie pour le soutient et les renseignements que vous pourrez me communiqué

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire en mes sincères salutations.

Par **maniongui**, le **12/10/2010** à **10:01**

Bonjour
Etant donné que vous avez de difficultés car vous etes en état de cessation de paiement.
Vous pouvez demander une procedure de conciliation ou de sauvegarde.
Etant donné que je n'ai pas tous les elements en mains, je ne peux que vous donner une reponse vague.
Je peux vous aider pour les demarches.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés